

Présentation des Budgets Primitifs 2022



Table des matières

Plusieurs points sont à retenir dans le 11ème programme de l'agence de l'eau :.....	3
Partie 1 Le budget des eaux usées (tableau annexe 1)	4
I. Les dépenses de fonctionnement	4
II. Les recettes de fonctionnement	5
III. Les dépenses d'investissement.....	7
IV. Les recettes d'investissement	10
V. Les épargnes.....	12
Partie 2 Le budget des eaux pluviales (tableau en annexe 2)	13
I Les dépenses de fonctionnement	13
II Les recettes de fonctionnement	14
III. Les dépenses d'investissement.....	18
IV. Les recettes d'investissement	21
V. Les épargnes.....	22
Partie 3 Le personnel.....	24
Partie 4 Conclusion	25

L'élaboration du second budget de la mandature est guidée par le travail préparatoire effectué en 2021 et notamment la réalisation d'une prospective financière sur 5 ans qui a fixé quelques principes :

- la pérennisation des recettes par l'augmentation de la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC) et l'indexation de la redevance sur l'inflation ;
- la baisse du poids des charges financières sur le budget de fonctionnement (refinancement ou renégociation de la dette) ;
- le programme de travaux issu des données du Schéma directeur d'assainissement ;
- le recours à l'emprunt pour financer les investissements : emprunt à tirage pluriannuel si possible, durée de remboursement plus étalée.

Issu des données du Schéma directeur d'assainissement, le plan pluriannuel se concentre sur des actions de réhabilitation de réseau dans le but de lutter contre les eaux parasites et d'augmenter la durée de vie des ouvrages.

La renégociation de la dette, débutée en 2021, se poursuit en 2022. Elle a pour objectif est de profiter du contexte favorable sur les marchés financiers pour renégocier de nouveaux taux et allonger la durée de remboursement de prêts contractés souvent sur 15 ans.

Le projet de mutualisation financière du service des eaux pluviales n'a pas été validé en 2020. Un diagnostic global est en cours (2021/2022) via des inspections télévisées de la totalité du linéaire et recensement des ouvrages.

La préparation à un mode d'exploitation hors DSP dès 2023 est en cours.

L'échéance du contrat de délégation de service public en cours est fixée au 31 décembre 2022. Le nouveau contrat concerne un périmètre réduit notamment la gestion des réseaux d'eaux pluviales et les contrôles qui feront l'objet de contrats séparés.

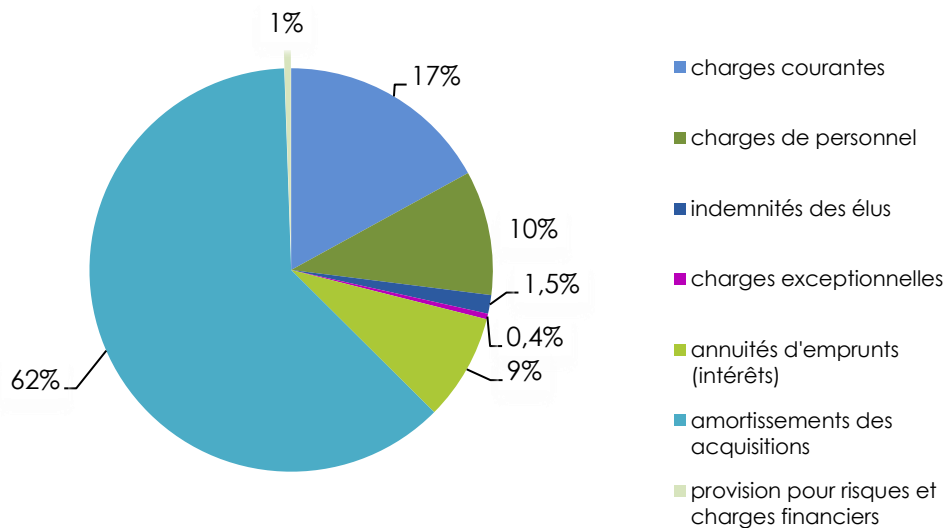
Plusieurs points sont à retenir dans le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau :

- Les subventions des opérations sont à la baisse, moins d'opérations éligibles (exemple rue Guynemer à Méry-sur-Oise).
- La possibilité d'aide à la mise en conformité des usagers (5 000€/ habitation) dans un cadre d'opérations groupées sous maîtrise d'ouvrage du SIAVOS.
- La disparition de la prime d'épuration (120 000 €) à anticiper pour le budget 2023.

Partie 1 Le budget des eaux usées (tableau annexe 1)

Le budget des eaux usées s'équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à hauteur de 3 139 278,66 euros.

I. Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses courantes sont en augmentation de 47% par rapport au budget 2021. Cela s'explique notamment par les études et recherches. En effet, ce poste de dépenses comporte plusieurs dépenses dues à la réglementation (les contrôles de conformité, l'étude continuité crue, la campagne de recherches des micropolluants à l'amont, le géoréférencement des réseaux et le RSDE 2022).

Les charges de personnel restent stables. Elles représentent 10% du budget de fonctionnement.

Les indemnités versées au Président et aux vice-présidents (32 841 €) sont stables.

Les charges financières représentent 9% des dépenses de fonctionnement.

Le remboursement des intérêts des annuités d'emprunts s'élève à 288 682,83 € soit en baisse de 16% par rapport à 2021.

Cette baisse est favorisée par le non-recours à l'emprunt depuis 2017 ainsi que par la renégociation de quatre emprunts de la Caisse d'Epargne.

Les opérations d'ordre (63% des dépenses de fonctionnement) s'élèvent à 1 946 169,47 €.

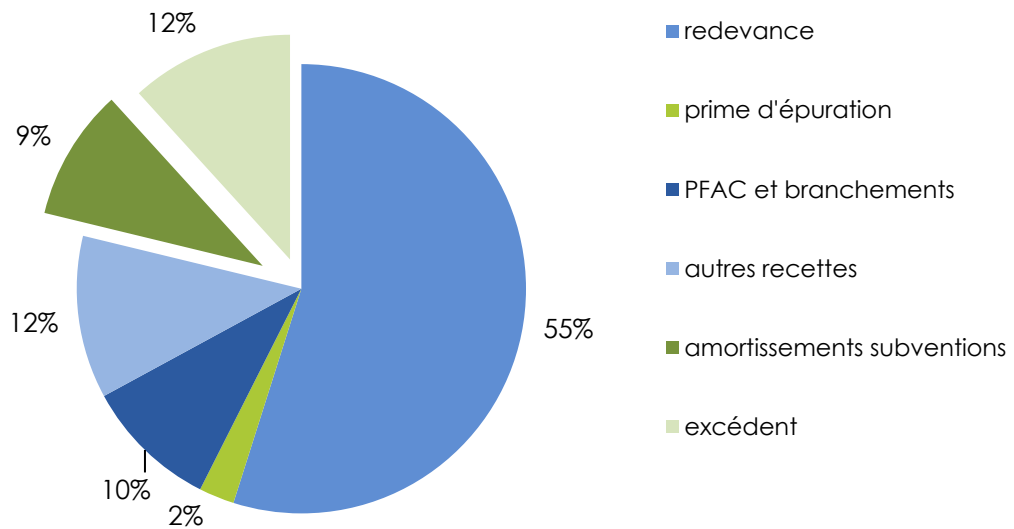
Il s'agit des amortissements des acquisitions et des écritures de sortie d'actif sur 2022.

Les amortissements des acquisitions représentent actuellement 56 % des dépenses globales de fonctionnement.

En 2022, il n'y a pas de **virement à la section d'investissement**.

Des **dotations aux provisions pour risques et charges financiers** ont été inscrites sur le budget 2022, en fonction des critères déterminés lors du Comité du 7 mars 2022.

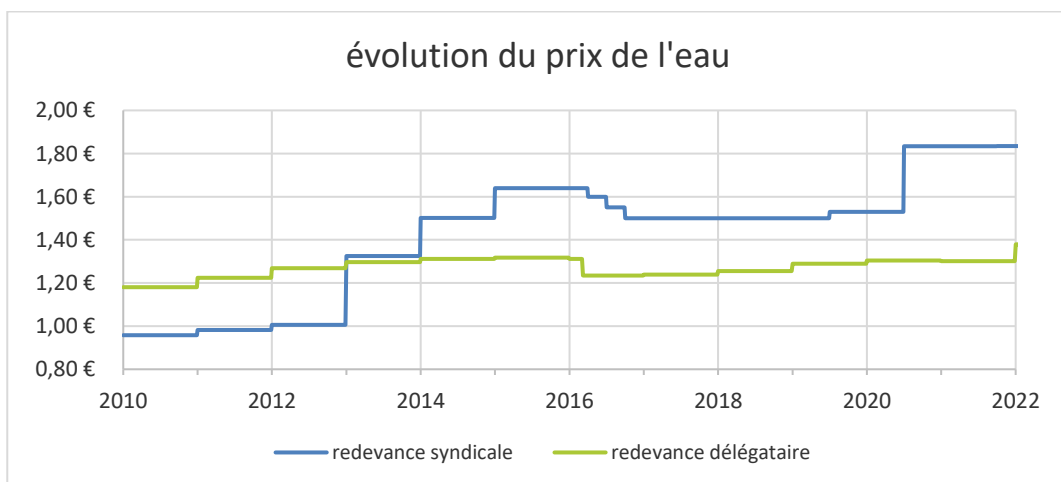
II. Les recettes de fonctionnement



Les ventes de produits et prestations de services représentent 2 328 864,95 €. Il s'agit de la recette la plus importante du budget.

On retrouve notamment dans ce chapitre :

- Les travaux de branchement titrés aux particuliers (45 519,20 €).
- La participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) (260 100 €).
- Le reversement du budget des eaux pluviales au budget des eaux usées (199 532,75 €). Cette somme est calculée en fonction d'un taux établi avec le ratio ml EP/ml EU et d'une assiette correspondant aux dépenses supportées par le budget des eaux usées alors qu'elles concernent les deux budgets. Le reversement fait l'objet d'une délibération.
- Les contrôles de conformité des usagers et non domestiques (103 250 €).
- La redevance syndicale (1 723 173 €).



La prime d'épuration (80 000 € sur 2022) est amenée à s'éteindre d'ici 2024. Le SIAVOS va devoir trouver une manière de compenser la perte de cette recette.

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 10 160,76€.

La vente d'un terrain est prévue en 2022 permettant une recette exceptionnelle (49 997,50€).

Les opérations d'ordre représentent 297 050,85 €. Il s'agit des amortissements des subventions reçues.

L'excédent de fonctionnement 2021 représente 793 447,50 €

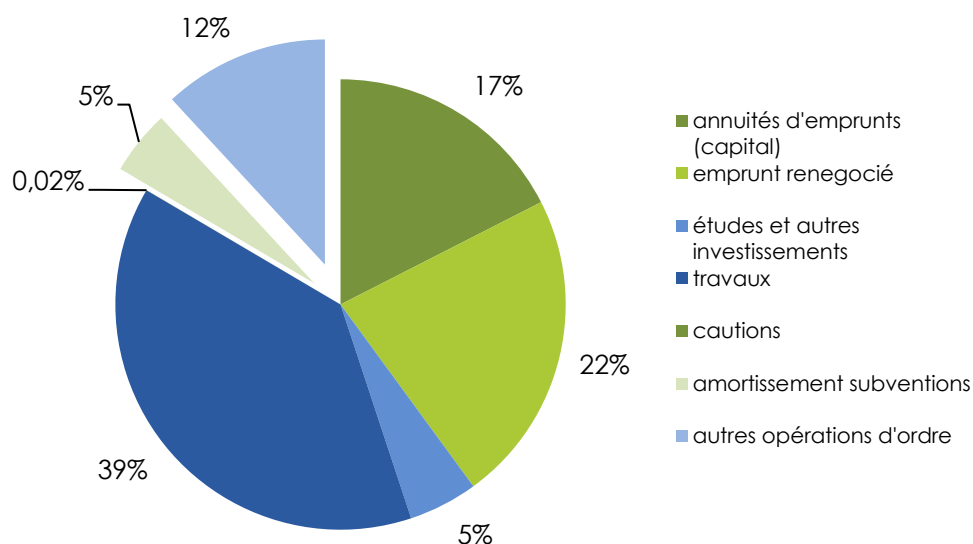
		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats de l'exercice	2 460 840,54	2 871 945,35	411 104,81
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	382 342,69	382 342,69
	résultat à affecter	2 460 840,54	3 254 288,04	793 447,50

Il a été décidé sur le budget 2022, l'affectation du résultat de la manière suivante :

		Dépenses	Recettes
affectation 2022	prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	420 943,69
	report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	372 503,81
	report en section d'investissement (001)		236 487,30

Le budget des eaux usées s'équilibre en section d'investissement, en dépenses et en recettes, à hauteur de 6 413 730,29 euros

III. Les dépenses d'investissement



Les études pour 2022 sont en forte augmentation (+58%).

extension rue Guynemer à Méry-sur-Oise	3 600,00
aménagement terrain (anciennement PIGE)	3 528,00
création de réseau rue des Fleurs et clos du château à Auvers-sur-Oise	36 000,00
alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise	14 250,00
étude de mise à disposition des branchements des Berthelées à Auvers-sur-Oise	60 000,00
instrumentation du diagnostic permanent	6 300,00
réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel	24 432,00
les Hameaux de Frépillon	24 432,00
réhabilitation des réseaux 2022	68 400,00
SDA	1 352,33

Les travaux (chapitre 21) représentent 219 076,12 €. Ce poste de dépenses affiche une baisse de 27%.

Il s'agit des travaux de réhabilitation, de petits travaux ou de travaux de branchements qui ne donnent pas lieu au montage d'« une opération ».

La réhabilitation sans tranchées est issu des ITV réalisées par le délégataire pour les ouvrages du syndicat.

Il est prévu également, l'acquisition de parcelles (9 000 €).

On y trouve enfin l'acquisition de divers matériels (informatique, matériel, mobilier ...). Le Syndicat continue notamment sa démarche de sécurisation des données informatiques.

Les grosses opérations de travaux s'élèvent à 1 857 330,16 € (avec reports)

Les opérations majeures sont :

chemin de Bellerive Auvers-sur-Oise	15 191,88
extension rue Guynemer à Méry-sur-Oise	354 918,24
alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise	305 310,04
mise à niveau des branchements des Berthelées à Auvers-sur Oise	120 000,00
instrumentation du diagnostic permanent	209 700,00
réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel	163 320,00
les Hameaux de Frépillon	163 290,00
réhabilitation des réseaux 2022	525 600,00

Les opérations pour compte de tiers regroupent deux types d'opérations :

- des travaux conventionnés avec les usagers (104 621,20 € + le report de l'opération chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise de 64 554,10€).
- Les travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau (200 000€).

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes.

Les remboursements du capital de la dette qui représente 17% des dépenses d'investissement sont de 1 121 840,36 €.

Quelques informations sur la dette :

Au 1^{er} janvier 2022, la dette globale se présentait ainsi :

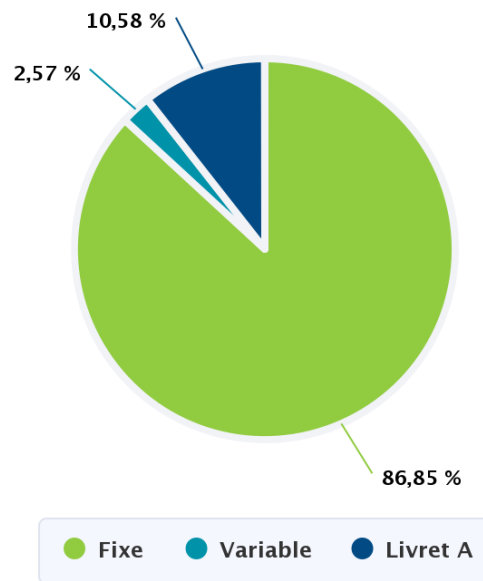
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
9 336 000 €	3,26 %	7 ans et 11 mois	4 ans et 2 mois	52

Le taux moyen s'établit à 3,27 % au 31/12/2021, ce qui est supérieur à la moyenne des syndicats (1,77 % au 31/12/2020). La présence de nombreux emprunts à taux fixe dans l'encours de dette ne permet pas à la collectivité de profiter du niveau historiquement bas des taux courts. Il est à noter que le taux moyen est en baisse depuis 2015. En 2021, le SIAVOS a travaillé sur la renégociation de la dette de la Caisse d'Epargne. Cette renégociation a permis de solder quatre emprunts qui avaient des taux relativement élevés (de 3,67% à 4,97%) contre un emprunt unique au taux de 1,63%.

Aussi au **25 janvier 2022**, date réelle de la mise en place de la renégociation, on a pu constater :

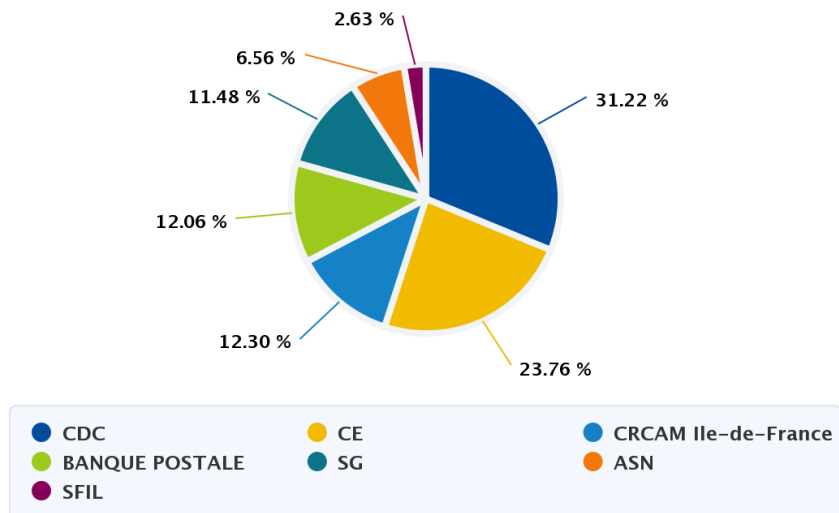
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
9 319 928 €	2,89 %	9 ans et 8 mois	5 ans et 1 mois	49

a) Répartition par type de taux

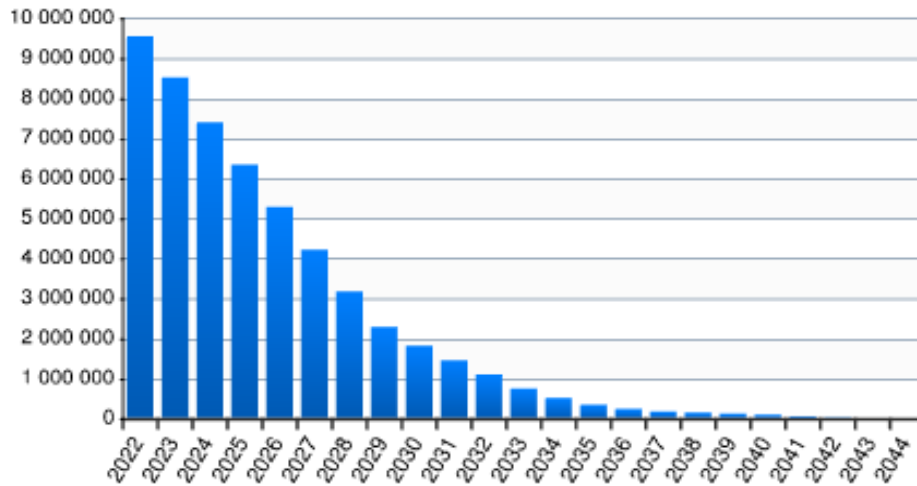


Type	Capital restant dû (CRD)	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	8 107 853,76 €	86,85%	3,58%
Variable	240 159,72 €	2,57%	0,00%
Livret A	987 986,06 €	10,58%	1,50%
Ensemble des risques	9 335 999,54 €	100,00%	3,26%

b) Répartition par prêteur



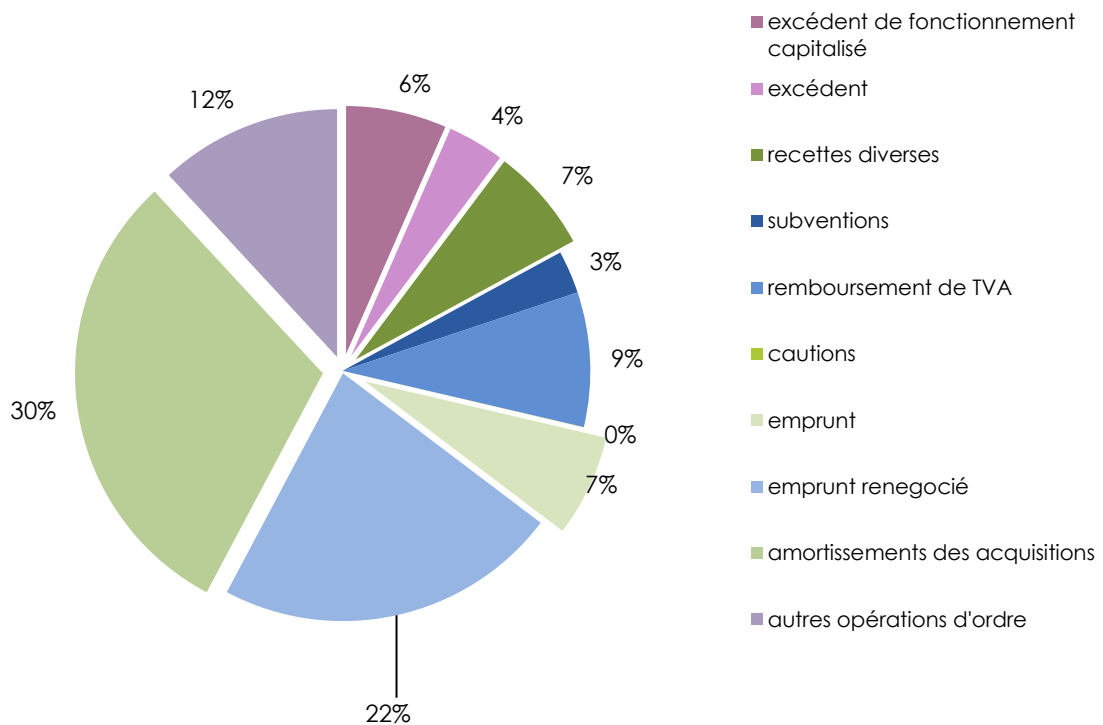
c) Evolution du Capital Restant Dû



Les opérations d'ordre s'élèvent à 1 059 433,68 €.

Il s'agit des amortissements des subventions reçues (297 050,85 €), des écritures de régularisation de la TVA (562 382,83 €) et des écritures de régularisation d'actif (200 000 €).

IV. Les recettes d'investissement



Il n'y a pas de nouvelles subventions concernant les opérations de travaux en 2022. Il s'agit uniquement de reports.

Il s'agit des subventions pour les études du chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise et du solde du Schéma directeur d'assainissement.

Le remboursement de la TVA est estimé 562 382,83 €. Il est en corrélation avec les dépenses inscrites.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 2 708 552,30 €.

Il s'agit des amortissements des acquisitions (1 946 169,47 €), des écritures de régularisation de la TVA (562 382,83 €) et des écritures de régularisation d'actif (200 000 €).

Les opérations pour compte de tiers regroupent deux types d'opérations :

- des travaux conventionnés avec les usagers (108 676,15 € + le report de l'opération chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise de 129 126,57€).
- Les travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau (200 000€).

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes.

Un emprunt viendra finir de financer les opérations de travaux. Il devrait s'élever à hauteur de 426 285,91 €

L'année 2021 affiche un **excédent d'investissement** est de 236 487,30 €.

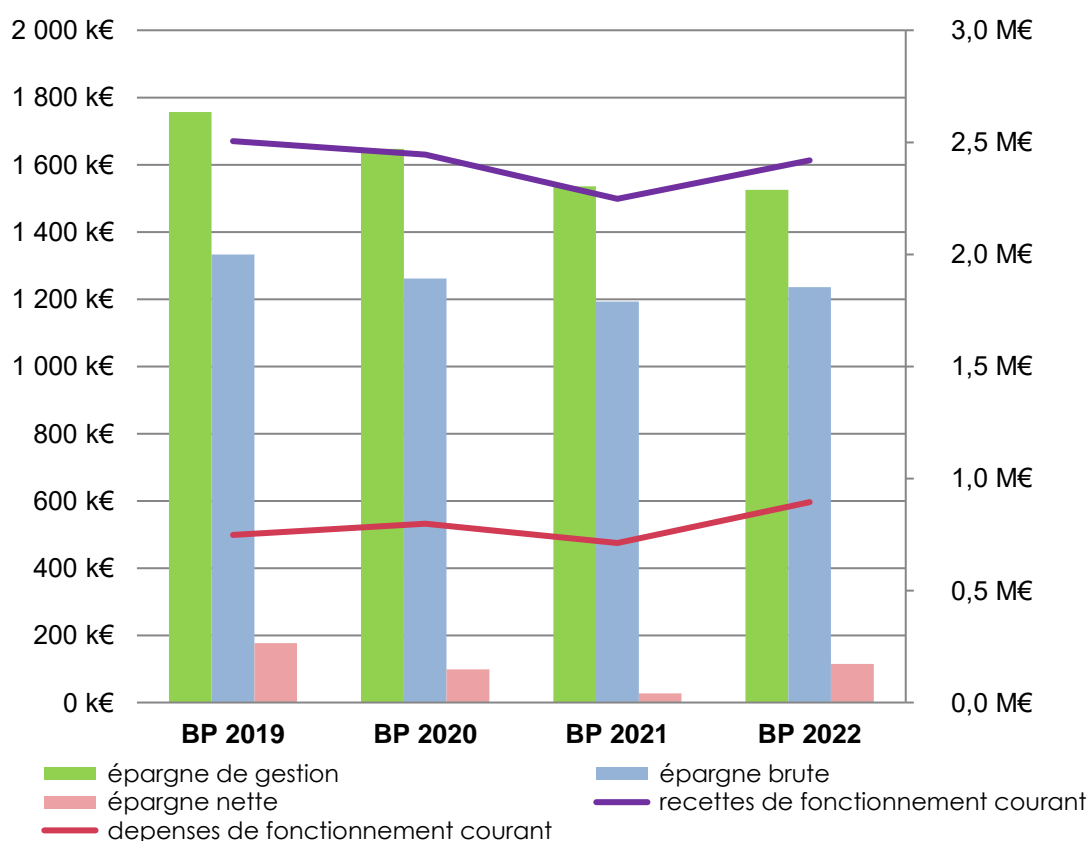
		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats de l'exercice	2 921 521,23	2 932 733,40	11 212,17
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	0,00	225 275,13	225 275,13
	solde global d'exécution	2 921 521,23	3 158 008,53	236 487,30
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2021	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	431 829,15	570 807,14	138 977,99
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2021	Investissement	3 353 350,38	3 728 815,67	375 465,29

L'excédent de fonctionnement capitalisé pour 2022 est de 420 943,69 €

		Dépenses	Recettes
affectation 2022	prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	420 943,69
	report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	372 503,81
	report en section d'investissement (001)		236 487,30

V. Les épargnes

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
recettes de fonctionnement courant	2 505 188,65 €	2 445 535,75 €	2 247 707,60 €	2 419 225,71 €
dépenses de fonctionnement courant	748 469,27 €	798 199,28 €	711 890,24 €	894 277,77 €
EPARGNE DE GESTION	1 756 719,38 €	1 647 336,47 €	1 535 817,36 €	1 524 947,94 €
intérêts de la dette	423 991,61 €	385 855,72 €	343 051,23 €	288 682,83 €
EPARGNE BRUTE	1 332 727,77 €	1 261 480,75 €	1 192 766,13 €	1 236 265,11 €
remboursement du capital de la dette	1 156 025,47 €	1 162 967,95 €	1 165 261,59 €	1 121 840,36 €
EPARGNE NETTE (CAF)	176 702,30 €	98 512,80 €	27 504,54 €	114 424,75 €

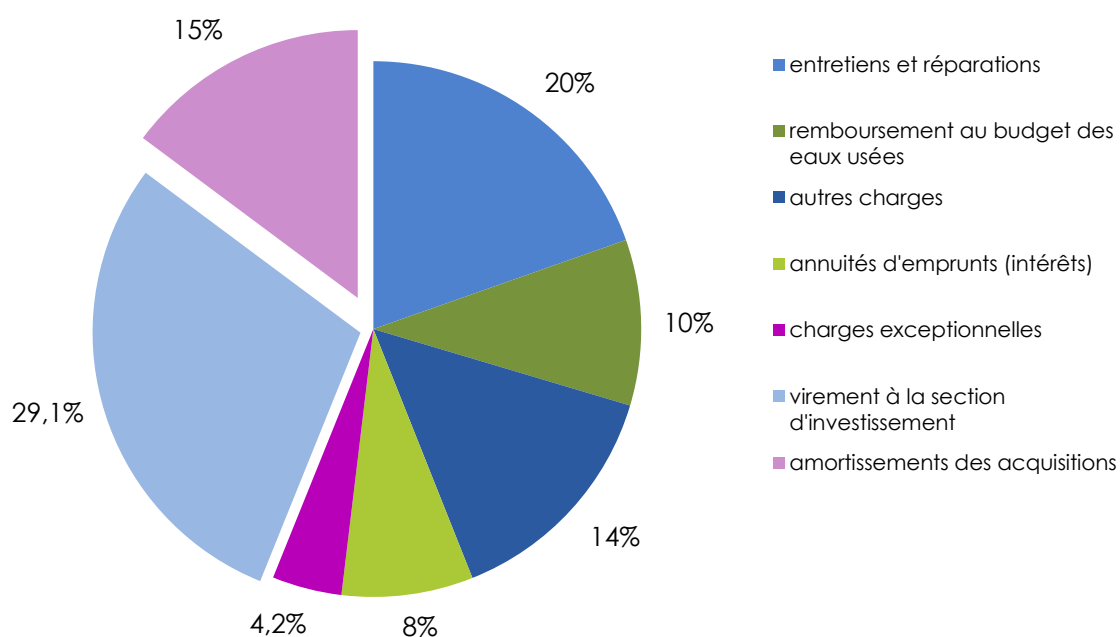


L'épargne de gestion affiche une hausse sur le budget 2022. En effet, malgré une faible baisse de l'épargne de gestion, l'épargne brute a augmenté. Cela est dû à la renégociation de la dette avec la Caisse d'Epargne (baisse des annuités).

Partie 2 Le budget des eaux pluviales (tableau en annexe 2)

Le budget des eaux pluviales s'équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à hauteur de 1 994 747,55 euros.

I Les dépenses de fonctionnement



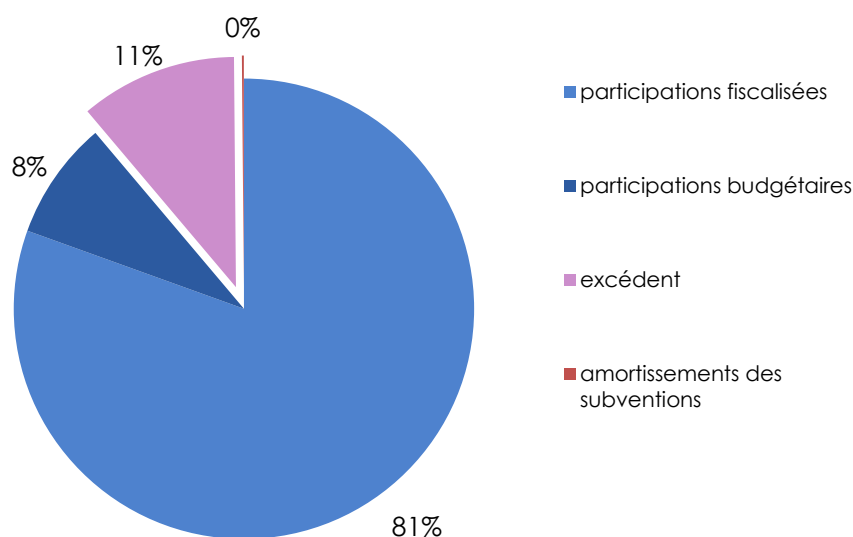
Les charges courantes (chapitres 011 et 65) s'élèvent à 877 087,12 € soit 44% des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses sont en augmentation par rapport à 2021. Cette hausse s'explique par la continuité de l'audit des réseaux commencé en 2021 ainsi qu'une augmentation de l'entretien des ouvrages et du réseau.

Les charges financières représentent 8% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit du remboursement des intérêts des annuités d'emprunt atténué par des ICNE (intérêts courus non échus) 2021 négatives.

Les amortissements des acquisitions correspondent à 15% des dépenses.

Le virement à la section d'investissement pour 2022 est de 580 000 €.

II Les recettes de fonctionnement



Les participations des adhérents représentent 1 772 041 € soit 89 % des recettes de fonctionnement

- La participation fiscalisée représente 1 605 834 € pour les communes de Mériel, Auvers-sur-Oise, Méry-sur-Oise et Villiers Adam.
- La participation pour la commune de Frépillon (166 207 €) est versée par la communauté d'agglomération du Val Paris suite à la prise de compétences assainissement par celle-ci ; cette participation est budgétaire.

Répartition des participations par adhérent

	Auvers-sur-Oise	Méry-sur-Oise	Mériel	CA Val Paris	Villiers-Adam
dépenses de fonctionnement	765 827	672 112	316 099	185 545	55 158
dépenses d'investissement	1 165 889	932 590	478 873	196 924	44 408
recettes de fonctionnement	91 664	64 835	46 645	19 339	222
recettes d'investissement	1 165 888	932 589	478 872	196 923	44 407
TOTAL	674 164	607 278	269 455	166 207	54 937

Remboursement des annuités d'emprunt du budget des eaux pluviales

emprunts	DEBUT	FIN	MONTANT	ANNUITE	MERY SUR OISE		MERIEL		AUVERS SUR OISE		FREPILLON		VILLIERS ADAM	
CE 20	2008	2022	301 000,00	20 146,32	12,10%	2 437,49	-10,21%	- 2 057,56	96,11%	19 363,47	2,00%	402,93	0,00%	
CE 22	2009	2023	645 000,00	47 742,01	2,00%	954,84	2,00%	954,84	94,00%	44 877,49	2,00%	954,84	0,00%	
CE 18	2006	2025	1 835 480,00	129 252,96	41,92%	54 182,84	11,89%	15 368,18	44,19%	57 116,88	2,00%	2 585,06	0,00%	
CE 25	2012	2027	692 000,00	64 700,82	63,70%	41 214,42	14,17%	9 168,11	20,69%	13 386,60	1,10%	711,71	0,34%	219,98
SG02	2013	2027	1 000 000,00	82 898,61	69,06%	57 249,78	21,67%	17 964,13	7,48%	6 200,82	1,38%	1 144,00	0,41%	339,88
CE 24	2011	2030	1 103 000,00	70 914,97	70,28%	49 839,04	2,00%	1 418,30	25,72%	18 239,33	2,00%	1 418,30	0,00%	
CE 28	2013	2028	475 000,00	39 075,49	46,92%	18 334,22	15,37%	6 005,90	24,27%	9 483,62	9,99%	3 903,64	2,96%	1 156,63
CE 30	2013	2027	332 384,17	28 658,01	7,51%	2 152,22	58,02%	16 627,38	29,14%	8 350,94	5,33%	1 527,47	0,00%	
CDC 33	2014	2034	168 355,00	10 516,92	6,17%	648,89	22,21%	2 335,81	69,21%	7 278,76	1,86%	195,61	0,55%	57,84
CF 01	2014	2044	700 000,00	42 904,38	38,81%	16 651,19	18,24%	7 825,76	28,25%	12 120,49	11,28%	4 839,61	3,42%	1 467,33
CDC 34	2014	2034	118 179,15	7 414,88	9,45%	700,71	4,53%	335,89	6,93%	513,85	2,85%	211,32	76,24%	5 653,10
CDC 35	2014	2034	184 447,12	11 572,70	6,36%	736,02	3,05%	352,97	88,10%	10 195,55	1,91%	221,04	0,57%	65,96
BP01	2014	2034	1 000 000,00	70 418,75	33,11%	23 315,65	15,89%	11 189,54	38,05%	26 794,33	9,99%	7 034,83	2,96%	2 084,40
BP03	2016	2035	459 000,00	29 954,34	42,77%	12 811,47	9,21%	2 758,79	40,51%	12 134,50	5,79%	1 734,36	1,72%	15,21
BP04	2017	2032	500 000,00	35 857,44	36,89%	13 226,38	6,55%	2 349,74	43,53%	15 610,18	4,76%	1 708,25	8,26%	2 962,54
CA02	2018	2037	1 000 000,00	60 390,63	8,96%	5 410,40	4,79%	2 889,69	82,39%	49 757,65	3,05%	1 843,12	0,81%	489,77
BP 05	2019	2029	350 000,00	36 859,91	28,39%	10 463,79	17,29%	6 371,60	37,70%	13 895,08	10,35%	3 813,16	6,28%	2 315,91
BP 06	2020	2031	585 000,00	51 287,62	33,69%	17 280,34	3,65%	1 872,00	55,21%	28 316,41	2,78%	1 427,85	4,66%	2 391,03
BP 07	2021	2031	300 000,00	30 852,00	0,00%		24,12%	7 442,12	75,27%	23 221,99	0,49%	150,56	0,12%	37,64
BP 08	2022	2037	241 670,00	12 768,16	0,00%		0,00%		100,00%	12 768,16	0,00%		0,00%	

Les opérations d'ordre s'élèvent à 2 706,55 €. Il s'agit des amortissements des subventions reçues.

L'excédent de fonctionnement de 2021 est de 896 883,50 €

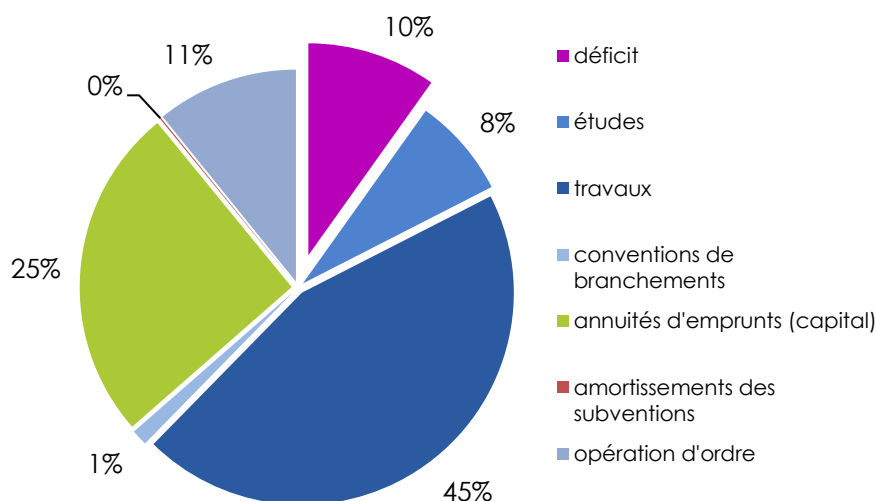
		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	1 056 338,57	1 749 750,55	693 411,98
	résultats antérieurs reportés	0,00	203 471,52	203 471,52
	résultat à affecter	1 056 338,57	1 953 222,07	896 883,50

Pour 2022, il a été décidé une affectation du résultat de la manière suivante :

		dépenses	recettes
affectation du résultat 2022	prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	676 883,50
	report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	220 000,00
	report en section d'investissement (001)	277 656,84	

Le budget des eaux pluviales s'équilibre en section d'investissement, en dépenses et en recettes à hauteur de 2 818 677,78 €

III. Les dépenses d'investissement



Les études représentent 8% des dépenses d'investissement.

De nouvelles études sont prévues sur 2022 :

- La gestion des ruissellements (amont) de la rue des écoles à Méry-sur-Oise
- La réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise
- La construction d'un bassin de retenu au lieudit de la grande Borne à Frépillon
- La maîtrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise

Ravines des Vallées à Auvers-sur-Oise action 4	5 604,00
bassin versant à Chaponval action 8 - François Coppée à Auvers sur Oise	5 160,00
réhabilitation du caniveau rue de la pêcherie à Mériel	9 300,00
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au Veau à Auvers-sur-Oise	56 760,00
ruissellements rue de carrières à Mériel	19 207,20
ruissellements chemin du ru (ou rue du Bac) à Mériel	23 508,00
gestion des ruissellements amont de la rue des écoles à Méry-sur-Oise	18 000,00
réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise	15 282,00
construction d'un bassin de retenu au lieudit de la grande Borne à Frépillon	34 500,00
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise	19 500,00

Les travaux s'élèvent à 320 531,10 € (avec reports)

Il s'agit notamment de petits travaux et de travaux sans tranchées ainsi que divers aménagements.

En ce qui concerne les travaux sans tranchées, il est proposé pour l'exercice 2022 de budgéter 20 000 € (hors reports). Quant aux travaux avec tranchées, 100 000 € (hors reports) ont été prévus au budget 2022.

On retrouve également des acquisitions de terrains liées aux opérations de travaux (69 281,50 €).

Les opérations de travaux s'élèvent pour leur part à 943 873 € (avec reports).

ravine des vallées à Auvers sur Oise action 4	166 074,00
travaux maitrise des ruissellements rue François Coppée / Chevalerie	3 550,00
réhabilitation caniveau rue de la pêcherie à Mériel	83 100,00
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau à Auvers-sur-Oise	110 530,00
ruissellements rue de carrières à Mériel	110 000,00
gestion des ruissellements rue Ferdinand MESNY à Auvers-sur-Oise	98 439,00
réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise	185 880,00
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise	186 300,00

Les opérations pour compte de tiers regroupent les travaux conventionnés avec les usagers (34 329,60 €)

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes.

En 2022, **les amortissements des subventions** sont de 2 706,55 €.

Les créances sur transfert de droit à déduction de TVA (104 870,11€) correspondent aux opérations d'ordre équilibrées en dépenses et en recettes permettant de neutraliser une partie du reversement de la TVA par le délégataire.

Il est prévu **des écritures d'ordre** pour 200 000 € pour régulariser des écritures d'actif, équilibrées en dépenses et en recettes.

Le remboursement du capital de la dette représente 719 641,38€.

Le déficit d'investissement de 2021 s'élève à 277 656,84 € :

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	1 427 161,92	1 191 134,20	-236 027,72
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	41 629,12	0,00	-41 629,12
	solde global d'exécution	1 468 791,04	1 191 134,20	-277 656,84

Quelques informations sur la dette :

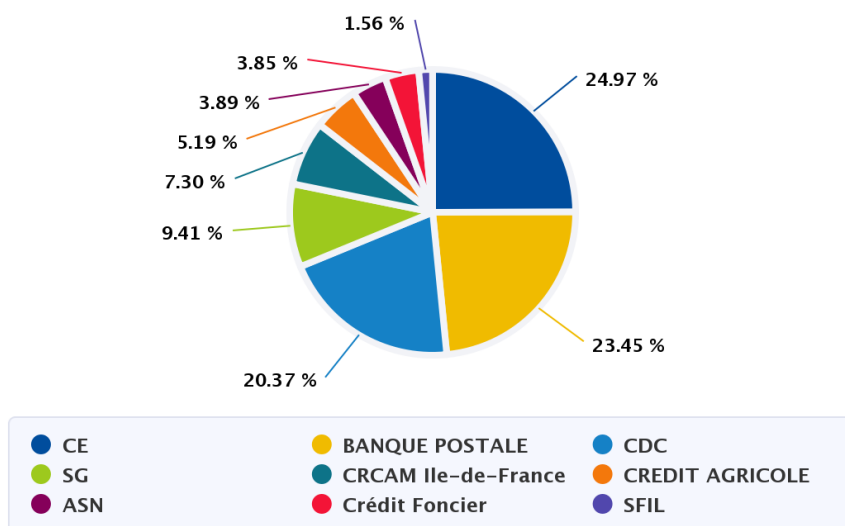
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
6 406 543 €	2,66 %	11 ans	5 ans et 10 mois	20

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	6 038 756,31 €	5 329 612,85 €	4 655 623,92 €	3 972 011,36 €	3 319 796,13 €	1 203 919,45 €
Capital payé sur la période	719 641,36 €	712 492,61 €	677 882,27 €	686 763,29 €	598 149,25 €	280 518,48 €
Intérêts payés sur la période	163 743,62 €	143 553,90 €	122 516,68 €	103 172,69 €	84 442,93 €	34 136,64 €
Taux moyen sur la période	2,60%	2,58%	2,54%	2,49%	2,43%	2,76%

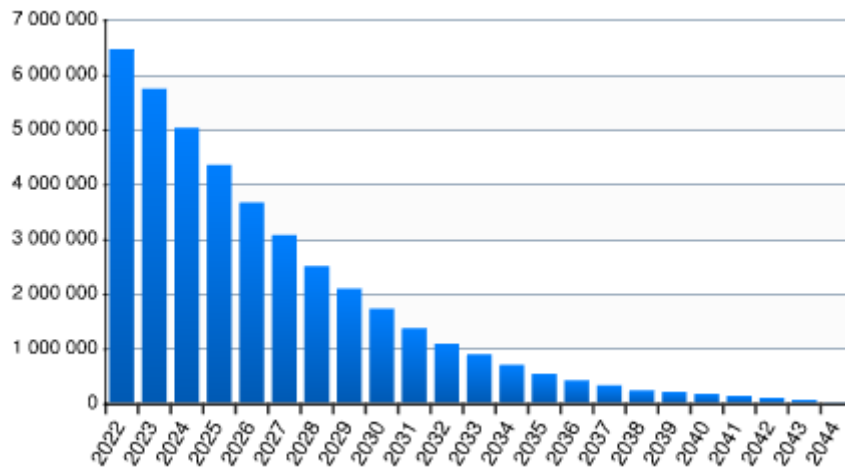
a. Répartition par type de taux



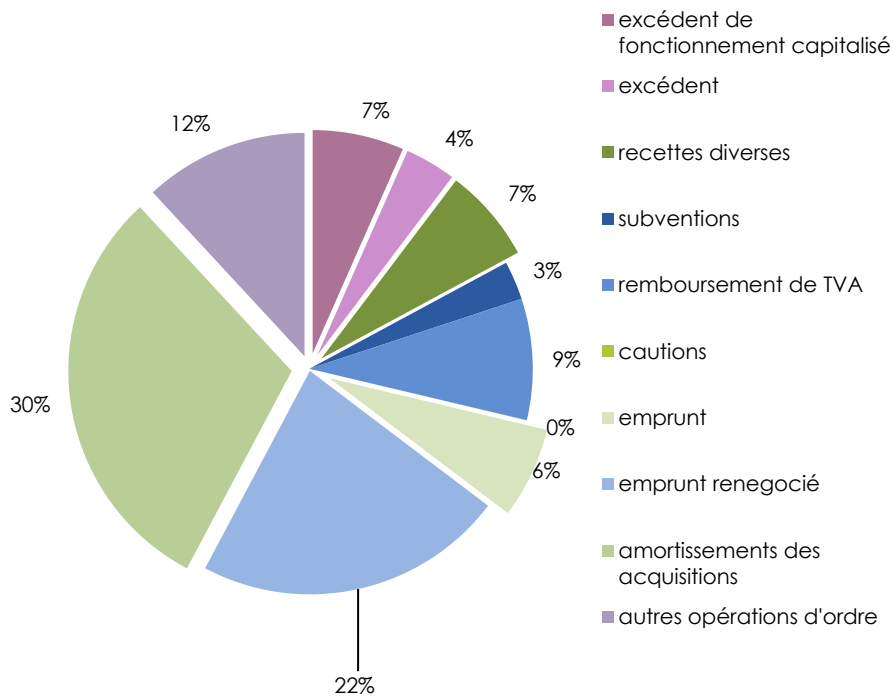
b. Répartition par prêteur



c. Evolution du capital restant dû



IV. Les recettes d'investissement



Il n'y a pas de nouvelles **subventions** prévues en 2022. On retrouve uniquement le solde de la subvention du schéma directeur d'assainissement.

Les créances sur transfert de droit à déduction de TVA (104 870,11€) correspondent aux opérations d'ordre équilibrées en dépenses et en recettes permettant de neutraliser une partie du reversement de la TVA par le délégataire.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 600 386,97€. Il s'agit des amortissements des acquisitions (295 516,86 €), des écritures de régularisation de la TVA (104 870,11€) et des écritures de régularisation d'actif (200 000 €).

Les opérations pour compte de tiers regroupent les travaux conventionnés avec les usagers (34 329,60 €)

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes.

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 580 000 €.

Il est prévu **un emprunt** de 792 844,80 € en 2022 afin de mener à bien les différentes opérations d'investissement.

Pour 2022, il est proposé **un excédent de fonctionnement capitalisé** de 676 883,50 €.

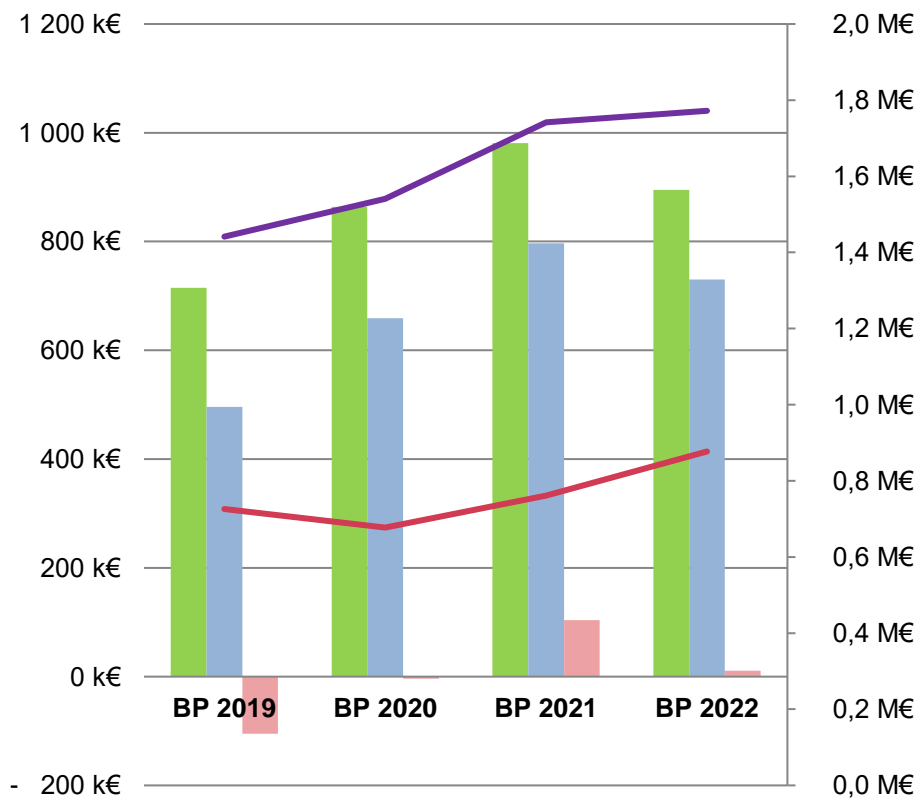
		dépenses	recettes
affectation du résultat 2022	prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	676 883,50
	report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	220 000,00
	report en section d'investissement (001)	277 656,84	

V. Les économies

Le SIAVOS avait pour objectif, comme convenu lors des débats d'orientation budgétaire précédents de retrouver une économie nette positive et cela progressivement sur trois exercices.

Les recettes ont donc été augmentées régulièrement afin d'obtenir le niveau nécessaire pour l'obtention d'une économie nette positive.

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
recettes de fonctionnement	1 441 452,00 €	1 540 889,00 €	1 741 894,00 €	1 772 041,00 €
dépenses de fonctionnement	726 366,62 €	677 252,57 €	761 096,84 €	877 087,12 €
économie de gestion	715 085,38 €	863 636,43 €	980 797,16 €	894 953,88 €
intérêts de la dette	219 077,86 €	204 549,65 €	184 106,37 €	164 545,56 €
économie brute	496 007,52 €	659 086,78 €	796 690,79 €	730 408,32 €
remboursement du capital de la dette	600 850,09 €	662 696,04 €	692 798,49 €	719 641,38 €
économie nette	- 104 842,57 €	- 3 609,26 €	103 892,30 €	10 766,94 €



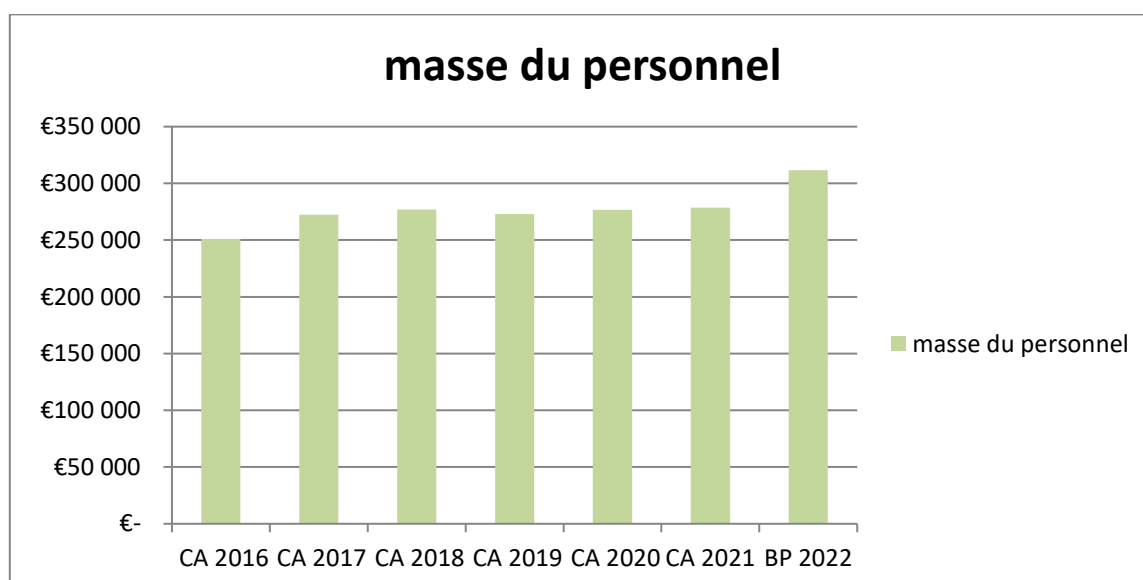
- épargne de gestion
- épargne brute
- épargne nette
- recettes de fonctionnement
- depenses de fonctionnement

Partie 3 Le personnel

Les services du syndicat sont composés de 5 agents : 4 titulaires et 1 contractuel permanent.

Nombre d'agents	Catégories	Filières	Grades	ETP
5	3 A	2 "techniques"	1 ingénieur principal	3 ETP à temps complet
	1 B	3 "administratifs"	1 ingénieur	2 ETP à temps partiel
	1C		1 attaché	
			1 rédacteur principal	
			1 adjoint administratif	

Il n'est pas prévu d'embauche pour 2022.



Actuellement, deux agents sont à temps partiels. Le prévisionnel 2022 prévoit un retour à temps complet dans le cas où les agents le souhaiteraient.

Les dépenses de personnel se composent de la manière suivante :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
traitement de base	134 019	134 558	137 597	140 440	140 604
nouvelle bonification indiciaire	2 249	2 218	2 249	2 249	2 249
régime indemnitaire	37 256	37 379	37 756	37 956	41 867
CIA	7 821	9 878	8 254	7 567	9 089

Partie 4 Conclusion

Les prévisionnels de dépenses en fonctionnement sont en hausse, tant sur le budget des eaux usées que sur le budget des eaux pluviales. Ceci est notamment dû à l'obligation de financer des audits ou études réglementaires et à la hausse du prix des services.

Cette hausse n'a cependant pas pour effet de réviser le montant de la redevance au-delà du taux de l'inflation.

Le travail effectué sur la gestion de la dette permet d'atténuer la hausse sur le budget des eaux usées.

Les investissements en eaux pluviales ont été priorisés et limités afin de conserver un niveau stable des contributions des adhérents.

Ceux du budget des eaux usées sont issus du programme du schéma directeur d'assainissement et sont cohérents avec la prospective financière élaborée pour la mandature.